

DEMANDE de bourse sollicitée par Melle Paule JISTA

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 26 Septembre 1955

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous donner lecture de la lettre que m'a adressée Melle JISTA Paule, élève au Lycée Juliette-Dodu - Leconte de Lisle.

Mademoiselle Paule Jista  
13, rue du Général Leclerc  
à Saint-Denis

à Monsieur le MAIRE de la Ville de ST-DENIS.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une bourse communale, étant orpheline d'un retraité communal: Monsieur Léandre JISTA.

Etant titulaire de la Première Partie du Baccalauréat, je voudrais poursuivre mes études au Lycée Juliette Dodu - Leconte de Lisle.

Dans l'attente d'une réponse favorable je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations./.

Signé: Paule JISTA.

Monsieur le Vice-Recteur a qui la lettre a été soumise pour avis ne voit aucun inconvénient à ce que nous accordions à l'intéressée un secours d'études.

Melle JISTA étant la fille d'un ancien employé communal, je vous demande de bien vouloir lui accorder une bourse d'entretien de 9.720 Fms (annuelle).

Un crédit est inscrit au chapitre XXI art.11 du budget pour l'année 1955./.

Le Maire,

Signé: MALLON-HOARAU.

Le MAIRE. - Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Vu et soumis à l'approbation  
Monsieur le Préfet  
Saint-Denis le 18 Octobre 1955  
Le Secrétaire Général  
Le Chef de Bureau délégué,  
Signé: F. J. Gavarin*

*Approuvé  
M. Denis, le 19 Octobre 1955  
Le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Signé: R. Petit*